

art press

JANVIER 2022 BILINGUAL ENGLISH / FRENCH

PETER HALLEY INTERVIEW
DOSSIER : ARTISTES BIÉLORUSSES
JASPER JOHNS MUSEO DEL BARRIO
NINA CHILDRESS PIERRE BISMUTH
ART ET SIDA AU MUCEM
EXPOSITION INFERNO À ROME
ÉRIC RONDEPIERRE DIDI-HUBERMAN
KENNETH WHITE **LE CINÉMA DE DURAS**

495

CAN 13,60\$CA - USA 13,99\$US
DOM 9,20€ - PORT CONT 9,20€
BEL - ESP ITA 8,90€
CH 15,60 FS - MAROC 85MAD



« LA GRANDE INVENTION
OCCIDENTALE MODERNE N'EST NI LA
PRISON, NI L'ASILE PSYCHIATRIQUE,
C'EST LA MAISON DE CORRECTION. »

Éric Rondepierre

LIVRES

EN LIBRAIRIE

- 86 **ÉRIC RONDEPIERRE**
LA MAISON CRUELLE
Interview par Jacques Henric
- 89 **GEORGES DIDI-
HUBERMAN**
IMAGINER RECOMMENCER.
CE QUI NOUS SOULÈVE, 2
Nicolas Poirier
- 90 **KENNETH WHITE**
ENTRE DEUX MONDES.
AUTOBIOGRAPHIE
Philippe Forest
- 92 **ROALD DAHL**
CONTES DE L'INATTENDU.
NOUVELLES, ROMAN,
RÉCITS
Laurent Perez
- 93 **MARGUERITE DURAS**
LE CINÉMA QUE JE FAIS
Mariia Rybalchenko
- 94 **JEAN NARBONI**
LA GRANDE ILLUSION
DE CÉLINE
Jean-Pierre Touati
- 94 NOUVELLE REVUE
D'ESTHÉTIQUE
LA CRITIQUE
Étienne Hatt
- 95 **SIMONE DOUEK**
L'ACTE RADIOPHONIQUE.
UNE ESTHÉTIQUE DU
DOCUMENTAIRE
Aurélie Cavanna

FEUILLETON

- 98 **BORIS BERGMANN (DIR.)**
LES MONTS
ANALOGUES DE RENÉ
DAUMAL
DANIEL MALLERIN,
BARNABÉ MONS, PASCAL
SAUMADE (DIR.)
PSYCHÉDÉLICES
Jacques Henric

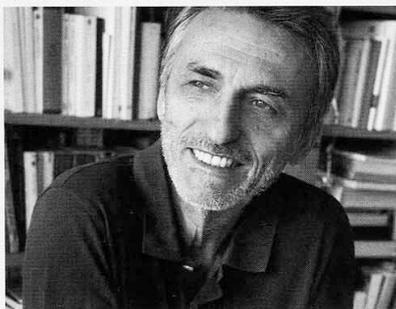
ÉRIC RONDEPIERRE

la prison de la honte

interview par Jacques Henric

Éric Rondepierre
La Maison cruelle
 Mettray, 255 p., 20 euros

Dans sa préface au livre d'Éric Rondepierre sur ses photographies, paru en 2003, Pierre Guyotat rappelle que le 17 octobre 1961, le jeune élève Éric, brillant premier de sa classe dans l'école de la rue des Bauches, rentrant de la récréation de 10 heures, voit deux adultes, un homme et une femme, qui l'appréhendent devant les élèves, les instituteurs, le directeur de l'école, le poussent dans le réfectoire, puis hors de l'école où attend une Peugeot 403 noire dans laquelle on l'oblige à monter. Il vient d'être enlevé, sans ses effets personnels, autres que les vêtements qu'il porte et ses souliers (pas même le temps de prendre son manteau resté dans le vestiaire). Enlevé à ses camarades, à sa mère. Direction Le Home, à Fontenay-sous-Bois, un « établissement religieux, d'origine luthérienne (confession d'Augsbourg) » où sont regroupés des enfants par les services sociaux, lesquels seront bientôt rejoints par de jeunes délinquants. Éric a 11 ans, il sera totalement libéré de ce lieu qu'on peut, sans forcer le ton, qualifier de détention, en 1968. Il a 18 ans. Faut-il s'étonner qu'aujourd'hui Éric Rondepierre fasse paraître un livre portant le titre *la Maison cruelle*, livre écrit à la mémoire des « enfants de la Petite Roquette », une des « maisons de correction » les plus cruelles surgies en France, en plein Paris. JH



Chris Marker. Le Joli Mai. 1963. La Petite Roquette

■ Tu écris dans ton livre : « La grande invention occidentale moderne n'est ni la prison, ni l'asile psychiatrique, c'est la maison de correction. » Dans quelles circonstances as-tu découvert l'existence de la Petite-Roquette ? J'avais commencé, en 2018, un travail photographique, avec des historiens, sur les traces des maisons de correction des 19^e et 20^e siècles. La Petite-Roquette en faisait partie. Comme elle a été détruite, j'ai décidé de prélever les noms et prénoms de tous les jeunes inscrits sur les registres d'écrou. On imagine que je ne pouvais pas travailler si longtemps (j'y suis encore) sur une institution sans me questionner à son sujet. J'ai donc commencé à m'informer et suis allé de surprise en surprise car, comme tous les non-spécialistes, j'en ignorais à peu près tout.

Peux-tu rappeler dans quelles circonstances fut créée cette prison où furent incarcérés des milliers d'enfants, et commencer par décrire très précisément son architecture que tu dis inspirée de Jeremy Bentham et de son frère Samuel ? Elle fut ouverte pendant la Monarchie de juillet, commencée sous Charles X, projetée par Louis

Éric Rondepierre

XVIII, et souhaitée par les révolutionnaires qui avaient lu Jeremy Bentham. L'idée de Bentham était de structurer la surveillance par l'architecture, et son *panopticon* (que Michel Foucault a rendu célèbre) a servi de modèle, même s'il n'a pas été suivi à la lettre. De la tour centrale, on voit les cinq cent cellules qui forment un hexagone flanqué de six rondes d'où partent six coursives vers le centre. Ça ressemble à une forteresse moyen-âgeuse, avec des pont-levis, des vitres grillagées, des portes métalliques, de longs corridors. Ce fut la première prison panoptique en France mais jamais utilisée comme telle (la tour centrale n'a jamais servi à surveiller, par exemple). De la même façon, elle était prévue pour accueillir des femmes adultes et, au dernier moment, on y met des enfants.

ARTICLE 66 DU CODE PÉNAL
 Qui étaient ces enfants et pour quelles raisons étaient-ils enfermés dans cette prison ? Dans quelles conditions ? À part les « corrections paternelles » (placés par leurs parents), ce sont des enfants pauvres, orphelins, arrêtés pour vagabondage (majoritairement), mendicité, fugues, petits larcins, etc. On espère les sauver du mal qui les guette ou qui les a déjà atteints. On pense qu'ils sont trop

jeunes pour discerner le bien du mal (article 66 du code pénal). Le vagabondage étant un délit, ils sont jugés, acquittés, et envoyés en maison de correction. À partir de 1840, à la Petite Roquette, on les met dans des cellules individuelles où ils travaillent 8 heures par jour à des travaux manuels, la plupart du temps inutiles et mal rémunérés, voire pas du tout (ça dépend des périodes). Ils ont entre 7 et 21 ans, sont soumis à l'isolement et au silence. Nourriture insuffisante. Promenade seul dans un couloir à ciel ouvert, également surveillé, comme le parloir. Messe dans la chapelle de la prison conçue comme un amphithéâtre de centaines de petites boîtes où chaque enfant est enfermé avec une ouverture devant lui : il regarde le prêtre en face et ne voit pas ses camarades sur les côtés. Ensuite, ils repartent, comme ils sont arrivés, encagoulés, dans leur cellule. Même chose quand l'un d'eux décède (beaucoup meurent jeunes). Ils ont droit à un entretien, trop rarement, avec l'aumônier ou le philanthrope. Les surveillants s'amusent à les humilier, à les frapper. La moindre incartade (la rupture du silence, par exemple) est punie du cachot, avec camisole de force, parfois plusieurs semaines au pain et à l'eau, sans lumière du jour, dormant sur le carrelage, etc. Tous ces éléments sont dans les rapports

officiels. L'effet pervers de l'article 66, c'est qu'un condamné va faire trois mois de prison pour un petit larcin ; mais un acquitté de 8 ans, sans domicile, peut faire douze ans à la Petite-Roquette.

Quelles étaient les origines idéologico-religieuses de cette maison de correction ?

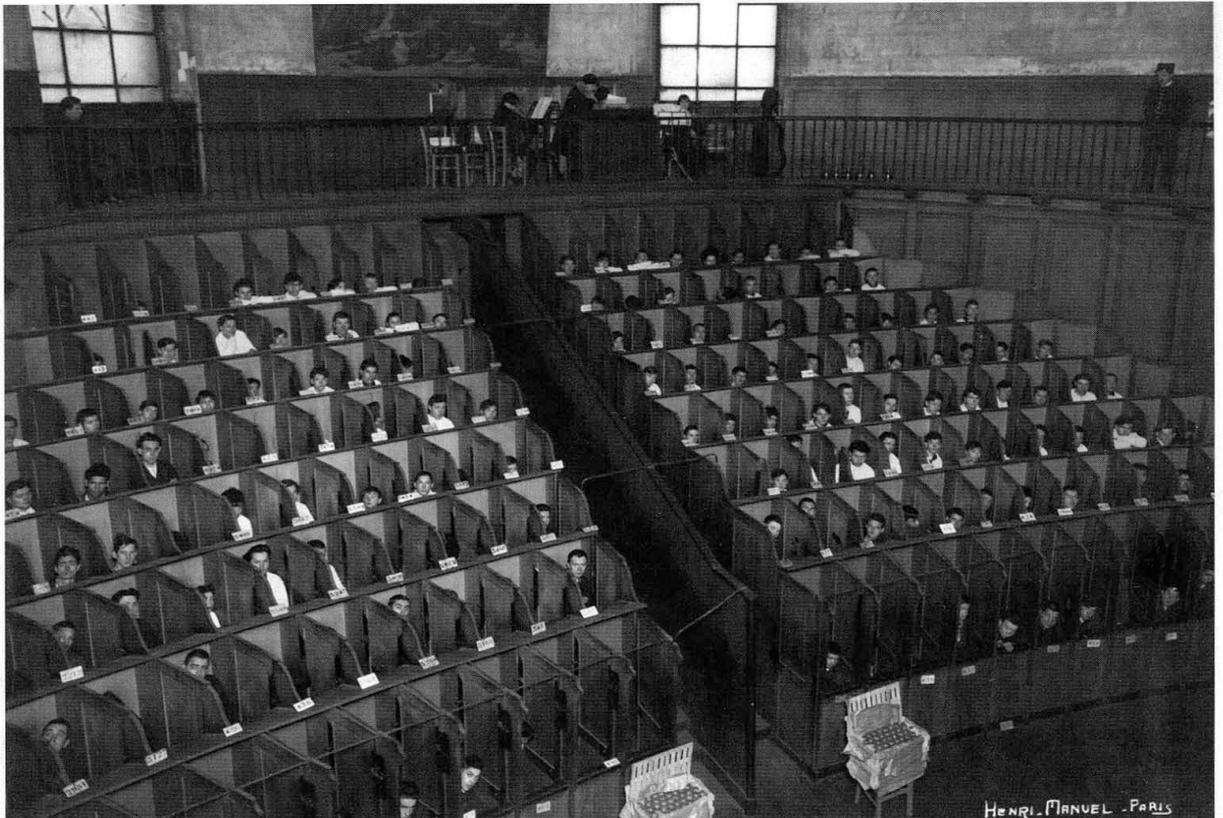
On peut remonter loin. Mais si l'on reste à la charnière des 18^e et 19^e siècles, c'est l'influence des quakers qui apparaît dans les débats et les publications, à travers la prison américaine de Cherry-Hill, à Philadelphie, et celle d'Auburn, dans l'État de New York. À Auburn : travail de jour collectif et cellule la nuit. À Philadelphie, on mange, on prie, on travaille, on défèque, on dort dans le même espace, sans contact. En sécularisant les anciennes cellules monastiques, les Américains vont donner une forme concrète au vieux rêve d'isolement puritain car, comme le disent les quakers calvinistes : « Dieu ne parle que dans le silence de la créature. » La peur du contact, l'examen de conscience par le retrait justifient le *confinement system* (en 1695, Mabillon, dans un texte magnifique, avait déjà dénoncé l'illusoire vertu curative de l'isolement). Pour aller vite, je dirais que les puritains, après avoir fait la réforme de la Réforme, ont inventé le

système de la prison dans la prison. Solitude totale. Aux cinq *solas* protestants (Dieu seul, la grâce seule, la foi seule, etc.), j'ai ajouté *le plaisir seul*. En pensant au plaisir solitaire.

Dans la lutte entre le Bien et le Mal, le sexe est du côté du Mal, propice à la contagion. Quelle répression ont eu à subir les enfants des maisons de correction (pour les garçons) et de préservation (ainsi nommées pour les filles) ?

Je me suis permis de faire un rapprochement entre l'axe Auburn/Philadelphie, et l'axe homosexualité/masturbation. Car, Foucault l'avait bien signalé, la croisade contre la masturbation débute au 18^e siècle. Elle accompagne le règne des maisons de correction des 19^e et 20^e siècles. Dans les maisons du Bon Pasteur, on examine les petites culottes des filles en public, les colons mangent leur sperme pour ne pas laisser de traces, etc. Cette propagande anti-masturbation va durer deux siècles et demi, dans toute l'Europe et elle sera l'œuvre des médecins : « l'abus de soi-même » mène droit à la mort, dans d'atroces souffrances. C'est le climat général très bien décrit par Thomas Laqueur dans *le Sexe en solitaire, Contribution à l'his-*

Chapelle de la Petite Roquette. 1930

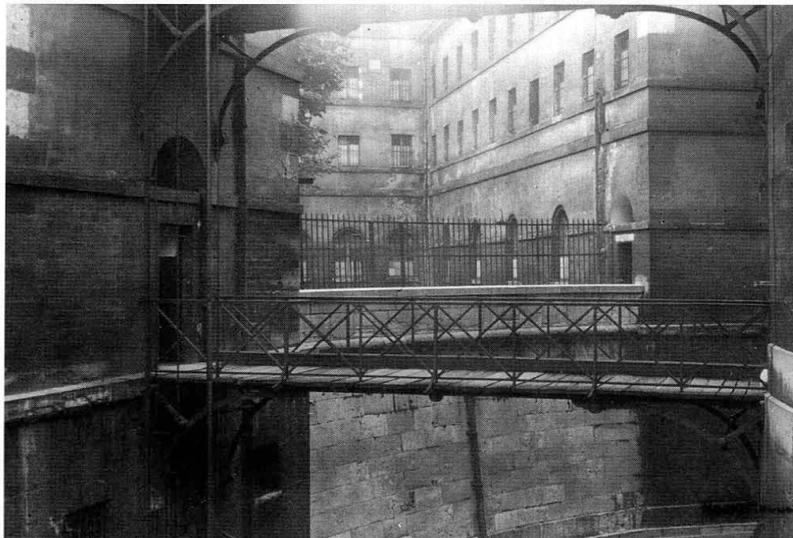


toire culturelle de la sexualité (Gallimard, 2005). L'enfant bourgeois et le correctionnaire vont tous les deux se retrouver surveillés, en cellule. L'un, dans sa chambre, au sein de la famille cellulaire moderne, l'autre soumis au régime cellulaire de la Petite Roquette. Le confinement, la cellule, c'est l'avenir. Là, je pourrais développer, mais ce n'est pas dans le livre. L'archéologue Jean-Luc Demoule, par exemple, nous invite à voir dans le confinement de 2020 non pas un accident mais la conclusion logique, et ultime si l'on veut, du destin de l'Homo sapiens depuis le néolithique. Ce choix impliquait l'agriculture sédentaire il y a 10 000 ans; fixité et séparation n'ont fait que se renforcer dans tous les secteurs de la vie humaine.

Ce qui peut sembler très paradoxal aujourd'hui, c'est que cette maison des horreurs a été voulue, justifiée et inaugurée par deux personnalités de premier plan à l'époque: Victor Hugo et Alexis de Tocqueville. N'est-on pas dans le cas où l'enfer est pavé de bonnes intentions? Quelle est l'attitude de l'Église catholique?

Les philanthropes issus des Lumières ont joué un rôle important, toujours à la pointe du progrès, du bonheur, de la perfection; leur intention est inattaquable. L'usine du Bien fonctionnait à plein, mais c'est le Diable qui récolta la mise. Beaucoup d'Européens font le voyage à Philadelphie, conquis par l'expérience. Tocqueville et Gustave de Beaumont rapportent un livre et seront de fervents défenseurs de la Petite Roquette. Hugo la soutient aussi au début. Ils vont se trouver confrontés à des résistances, et pas seulement de la part de l'Église catholique pour qui la messe est un rituel collectif inconciliable avec la cellule. Des critiques viendront de toutes parts. Les débats sont houleux et se répandent bien au-delà des spécialistes. La loi sur le cellulaire passera, des prisons panoptiques seront construites, mais aucun régime cellulaire intégral ne sera pratiqué. La Petite Roquette pourtant, ne bougera pas: elle durera jusqu'en 1930! On peut se tromper sur quelques années, mais sur presque un siècle? On parle de Tocqueville et Hugo, mais ce qui frappe est l'abondance des écrivains qui sont intervenus au sujet des maisons de correction des 19^e et 20^e siècles (la dernière maison de correction ferme en 1993). Il faut leur rendre cette justice, c'était une époque où les écrivains n'étaient pas du côté de la répression aveugle.

L'histoire de la Petite Roquette est pour toi l'occasion de revenir sur ce qui furent les conditions d'enfermement des enfants au cours des siècles, notamment des 17^e, 18^e et 19^e siècles. Leur sort fut-il plus enviable? J'ai essayé de relativiser la Petite Roquette en étudiant le contexte pénal, social, religieux, l'histoire des maisons de correction, l'exploitation des enfants par le capitalisme indus-



La Petite Roquette

trial... Parce que sinon, on reste dans la sidération. Non, ce n'était pas mieux avant. La maison de correction est une invention anglaise du 16^e siècle (*House of correction*) dont l'idée de base (enfermement + travail = amendement) n'a pas varié et va connaître une fortune considérable, dans toute l'Europe, pour endiguer la pauvreté de masse. Les *workhouses* sont déjà des camps de concentration: enfermement collectif, travail forcé harassant (18 heures par jour), sous-alimentation, hygiène déplorable, supplices et coups, esclavage sous toutes ses formes. Les enfants y sont mélangés aux adultes. À partir du moment où le rôle de l'enfant s'affirme, qu'on s'intéresse à lui, qu'on écrit des traités pour son éducation, on lui prépare des établissements d'enseignement, de redressement, on l'intègre dans l'économie (main-d'œuvre gratuite et corvéable à merci). On voit l'ambiguïté de cette longue venue au jour de l'enfant, en phase avec le long et contrarié recul de la puissance paternelle: le mineur va avoir droit à sa prison. Est-ce à dire que c'est un progrès? C'est toujours à double tranchant. On parle aujourd'hui des droits de l'enfant; mais si on hésite à attribuer un avocat à un enfant de 12 ans, comme à un adulte, c'est qu'on sait qu'il peut être condamné à 12 ans, comme un adulte.

Observe-t-on des différences entre la Petite Roquette et les autres maisons correctionnelles, comme celle de Mettray par exemple? L'originalité de la Petite Roquette est d'être un mixte de maison de correction et de prison cellulaire – régime illégal, en France, même pour les adultes. Le travail allié à l'isolement en fait une institution dont je ne vois aucun équivalent.

Qu'en est-il de la condition carcérale des enfants depuis les années 1960 en France?

Il faudrait le demander à des spécialistes de la protection de l'enfance: la justice des mineurs est en constante mutation... Si j'en crois le titre d'un colloque récent, on a tendance à enfermer de plus en plus les mineurs. Selon certains historiens, cela participerait d'un mouvement général, punitif, qui commence vers les années 1970. Depuis les années 1990, l'influence américaine, qui a battu en brèche le modèle protectionnel, est en première ligne. Cela dit, en France, les placements de mineurs sont très diversifiés: les centres éducatifs fermés, les établissements pénitentiaires pour mineurs, les familles d'accueil, les foyers de l'Aide sociale à l'enfance, le milieu ouvert, les hôtels où on laisse les enfants sans surveillance, il y aurait beaucoup à dire... Qui sait ce qui se passe vraiment dans ces établissements? À chaque fois qu'un témoignage nouveau paraît, on se scandalise: comment est-ce possible? Est-ce l'arbre qui cache la forêt? Je n'en sais rien. Si je reste près de mon domaine, je me demande: les écrivains d'aujourd'hui peuvent-ils encore travailler dans ce champ et en tirer une œuvre, comme l'ont fait ceux des 19^e et 20^e siècles jusqu'aux années 1950 (Kenzaburō Ōe, étant le dernier à l'avoir fait)? Ou faut-il penser que tout un imaginaire collectif a disparu et qu'aucun écrivain n'a pris le relève?

Qu'est devenue la Petite-Roquette? De 1932 à 1973: une prison pour femmes adultes, sans le régime d'isolement. Elle a été détruite en 1974, malgré des pétitions d'intellectuels comme Michel Foucault, Michelle Perrot... À sa place il y a un square où ma fille va jouer. ■



En attendant Nadeau

Journal de la littérature, des idées et des arts

La prison de la Petite-Roquette

par [Guillaume Basquin](#)
1 février 2022

« Si vous voulez connaître la santé et le développement d'un pays, étudiez son système répressif » : c'est par cette terrible phrase qu'Éric Rondepierre commence son nouvel essai, *La maison cruelle, consacré à la prison pour enfants inaugurée en 1836 en plein cœur de Paris : la Petite-Roquette.*

Éric Rondepierre, *La maison cruelle*. Mettray éditions, 256 p., 20 €

L'existence de ce premier et rare exemple de prison panoptique sur le modèle du célèbre *Panopticon* des frères Bentham ayant été totalement occultée de la mémoire des Parisiens (j'avoue n'en avoir jamais entendu parler), Rondepierre a décidé de lui construire un tombeau, ce livre, allant jusqu'à écrire, dans son avant-propos, qu'il ne pouvait « *laisser l'exercice de la mémoire se dissoudre à ce point* », et qu'il allait prendre sur lui « *de lui opposer un refus dont ce livre témoigne avant toute chose* ».

L'écrit comme témoignage, c'est ce qui reste à faire quand tout est perdu, ou en voie de l'être, pour sauver la mémoire : plus jamais ça ! L'écrivain comme témoin ; cela a souvent été dit. Que ce soit lui, Éric

Rondepierre, qui s'attaque à ce refoulé de notre mémoire ne surprendra pas ses lecteurs qui savent que l'artiste a été lui-même placé dans une maison pour mineurs à l'âge de onze ans – il a raconté son parcours personnel dans deux livres, *Placement* (Seuil, 2008) et *Confidential Report* (Le Bleu du ciel, 2017) – et qu'il a donc « été sensibilisé très jeune et très concrètement à ces questions » de l'enfermement (en particulier, celui des jeunes gens). L'auteur résume lui-même tout le projet de son livre : « *Plus ma méditation prenait corps, plus je prenais conscience de l'extrême singularité de cette célèbre institution – qui n'a d'égale que sa disparition dans la conscience contemporaine* ». Prolégomènes qu'annonçait déjà la première épigraphe du livre, une citation de Kierkegaard : « *Si l'on veut étudier correctement la règle, il faut prendre à bras-le-corps une exception réelle* ». Beau souci du livre qui s'attache à montrer en quoi cette maison fut si cruelle : « *Un travail inutile ou absurde était le meilleur moyen pour anéantir un homme, fût-il le pire bandit* » (leçon, déjà, de Dostoïevski).

Le livre nous apprend que cette nouvelle manière de prison pour mineurs fut considérée comme un indispensable progrès par des penseurs comme Gustave de Beaumont et Alexis de Tocqueville qui, revenant des États-Unis où le Nouvel Esprit de Philadelphie et sa prison modèle de Cherry-Hill les avaient conquis, n'avaient pu que se réjouir que cette solution nouvelle (incarcération en cellules privatives, punition par l'espace), qui seule permettrait d'éviter la contamination (déjà alors...) et les récidives (qui ne peuvent advenir que des mauvaises fréquentations, comme on sait), fût enfin adoptée : travail forcé 14 heures par jour et séquestration cellulaire le reste du temps, de nuit comme de jour. Plus de mélange, ni des corps ni des esprits. La chasse était faite à tous les fluides corporels, et au premier chef aux liquides sexuels, l'onanisme constituant la plus grande menace. Et voici donc qu'en France, en plein Paris, « *ce que l'on refuse pour les criminels adultes, en considérant le système philadelphe "barbare" et "inhumain", on le pratique pour les enfants* » accusés d'être des « *enfants criminels* ». Rondepierre met les points sur les « i » : « *"L'enfant criminel" est un terme générique qui relève de la mythologie* », et « *il est très rare* » ; en réalité, la plupart des enfants de la Petite-Roquette sont « *seulement des enfants privés de soins, de bons conseils et de bons exemples* », tout cela résultant le plus souvent de l'abandon consécutif soit à la mort des parents, soit à leur négligence (l'auteur a été lui-même victime d'un tel abandon).

En différents chapitres, Rondepierre décrit de manière approfondie l'extrême singularité (exception *réelle*) de la Petite-Roquette qui puisa, précise-t-il, son modèle dans l'apparat et les rituels de

l'Inquisition : « À partir des années 1840, c'était la grande mode d'observer les détenus. Les citoyens du dehors venaient voir les enfants de la petite-Roquette. C'était tellement exotique. Ils les voyaient ne pas voir ». Extrême cruauté du dispositif benthamien, vraie perversion, les enfants devenant des choses, y perdant toute qualité de sujet. Rondepierre nous apprend qu'on ne les désignait plus jamais par leur nom ou leur prénom, mais par un numéro de dossier. Les projets totalitaires, de tout temps, ont toujours « joui » de couper des têtes (décollations réelles) et/ou des noms (décollations symboliques). Nier l'individualité, c'est tuer l'individu, l'un-*dividus*.

L'extrême originalité du livre, qui vient très visiblement de *Surveiller et punir* de Michel Foucault, et le prolonge, est cette thèse nouvelle, semble-t-il : l'idée même du confinement total en cellule individuelle trouve son origine dans le puritanisme protestant, celui des quakers américains de Philadelphie ; la cellule monacale, le noyau familial, la philanthropie moralisatrice, l'ascèse luthérienne, la Réforme et sa doctrine de la corruption totale qu'il faut corriger, etc., tout cela, très logiquement, devait nous mener à la cellule individuelle et au travail solitaire continu. Le diagnostic de Rondepierre est sévère : « *Il y a un devenir prison de l'humanité.* » Mais aussi : « *Comment une prison d'enfants soumis au régime cellulaire – condamné partout ailleurs – a-t-elle pu fonctionner pendant presque un siècle, dans la patrie des droits de l'homme ?* » *La maison cruelle* ouvre cette énigme en forme de plaie, s'adressant à nous tous, ses contemporains, comme témoins (indirects).

Remontant toujours plus profond dans les couches de mémoire de l'histoire de l'enfermement – écriture-palimpseste permettant l'anamnèse d'un passé refoulé parce que honteux –, Rondepierre fait resurgir de surprenantes « découvertes » (cruelles *figures de pathos*, pour reprendre une expression d'[Aby Warburg](#)). On apprend qu'au XIX^e siècle l'enfermement sans jugement de sa propre progéniture n'était considéré que comme une « simple » « *correction paternelle* » (ainsi Jules Verne plaça-t-il son fils à la colonie pénitentiaire de Mettray) ; comme si, des lettres de cachet du XVIII^e siècle aux confinements du XXI^e, le régime d'enfermement avait le plus souvent été la norme, et la liberté l'exception... On s'étonne d'apprendre que « *ce sont les révolutionnaires français qui ont créé la prison comme peine* ».

Du Code romain à celui dit Napoléon (Code civil et Code pénal), en passant par la législation des premiers empereurs chrétiens (plus clémentine, c'est à noter), le droit barbare et les règles de l'atelier-monastère du Moyen Âge, une idée fixe : « *la discipline au service de l'amendement* ». Discipliner, corriger, contraindre ; puis punir. Qu'est-ce qui a changé, au fond ? Rondepierre conclut ainsi : on a

changé « *l'orchestration et les arrangements musicaux, mais la mélodie [est restée] la même [...] les régimes changent, les bâtiments et les structures idéologiques demeurent* ». Leur point commun ? Vouloir à tout prix éradiquer le Mal à sa racine. On sait, après Philippe Muray (dont Rondepierre est un fervent lecteur), que le XIX^e siècle fut aux avant-postes de cet océan du Bien baignant dans un système répressif de plus en plus performant et cadencé. Ce qui fut vraiment nouveau alors à la Petite-Roquette, c'est que l'architecte avait été « *le premier exécuteur de la peine ; [...] le premier fabricant de l'instrument du supplice* ».

On apprend, en lisant ce livre, que Rondepierre l'a écrit pendant les confinements de 2020 et 2021, et que « *la superposition de la réclusion sanitaire du XXI^e siècle avec le Confinement System du XIX^e* » l'a beaucoup « *troublé* » : « *la grande peur de la contagion régit les conduites carcérales* » ; « *de derrière sa petite grille, l'enfant reçoit la lecture ou la dictée individuellement, dispensée à distance par le surveillant à l'autre bout du couloir alors que l'instituteur n'a qu'une fonction de contrôle* » (invention de l'enseignement par Zoom avant l'heure...). Et, *last but not least*, « *pour encadrer le tout : la surveillance mutuelle, la délation* » : c'est que « *le projet de contrôle total proposé par Bentham est tentant* » ; mais ceci est une autre histoire...

[verso-hebdo]

17-02-2022

La chronique de Gérard-Georges Lemaire

La Maison cruelle, Eric Rondepierre, Mettray éditions, 256 p., 20 euro.

Eric Rondepierre est un artiste de grande valeur et aussi un écrivain remarquable, à la fois auteur de fictions (on se souviendra de *Laura est nue*, publié en 2020 par les éditions Marest). Il a beaucoup étudié le cinéma et ses tableaux ont à voir avec le Septième Art. Mais cette fois, il s'est penché sur une question qui est loin d'être indifférente : les prisons d'enfants. Il a pris pour paradigme premier la prison de la Petite-Roquette, créée en 1836, construite par Hippolyte Lebas un peu sur le modèle célèbre de Jeremy Bentham, qui a appliqué les principes de l'utilitarisme. Cette maison de correction (donc réservée exclusivement aux garçons – pour les filles il existait les maisons de préservation) a été fermée en 1930 et a été ensuite détruite. Il ne subsiste que le plan. On a oublié jusqu'à son existence. Pendant ce siècle qui a vu le procès de Gustave Flaubert et celui de Charles Baudelaire, la bonne société et les institutions étaient obsédées par le vice, soutenue en cela par l'Eglise, dont l'Etat n'était pas encore séparé. Toutes les déviances sont condamnées, mais toute forme de sexualité est suspecte, même au sein du mariage.

Cette hypocrisie majeure est le signe distinctif d'une époque. Comme on a pu le constater avec les oeuvres de Charles Dickens, d'Alexandre Dumas ou de Victor Hugo, la misère est perçue comme une maladie sociale, donc un mal condamnable sans appel. La bourgeoisie d'alors n'avait que bien peu de compassion en dépit des oeuvres charitables et des riches philanthropes. En outre, la conception de cette prison dérivait des idées de surveillance des frères Bentham : sa forme permettait une surveillance plus efficace. Ce qui frappe dans ce que l'auteur a pu découvrir, c'est que ces enfants ne sont généralement pas d'origine défavorisée. C'est ainsi que Jules Verne a envoyé son fils à la colonie pénitentiaire de Mettray. A partir de 1840, les enfants sont séparés des adolescents. Avec cette méthode nouvelle (dite de Lancaster), les plus âgés éduquent les plus jeunes. La discipline est le pivot de tout le système (depuis le Moyen Age, discipliner veut dire punir). A ce stade, Eric Rondepierre rappelle quelles avaient été les règles de droit à propos de la relation du père avec ses enfants pendant l'antiquité : le christianisme avait aboli le droit de vie et de mort au cours du deuxième siècle. Il avait par contre la possibilité de faire incarcérer son enfant s'il était coupable d'un méfait. La pénitence était le maître mot.

Et cela est encore valable à l'époque de la Petite-Roquette. L'auteur s'emploie ensuite à rappeler qui fut Jean Mabillon et quelle a été l'esprit de ses *Réflexions*

sur les prisons des ordres religieux achevé en 1694. Cet ouvrage a été encore une référence lors de la réforme du statut carcéral les années qui précèdent la création de ce genre d'établissements pour enfants. Cet essai est réédité en 1845 et avait inspiré Jules Michelet. La correction, l'éducation par le travail commencent à se faire jour à partir de la Renaissance. La mendicité devient même, plus tard, un délit. A cela vient s'ajouter le problème des enfants abandonnés. A mesure qu'on progresse dans la lecture de ces pages, on voit s'élargir le cercle des délits imputés aux individus jugés asociaux. La figure de l'enfant change également au fil des siècles. Elle se révèle vile si elle se situe en dehors des limites de la famille. Cette vision presque maléfique est reprise en compte par Saint Vincent-de-Paul, qui a gouverné Saint-Lazare, favorable à la seule conversion morale. La notion de « maison de correction » dérive de là. C'est en Italie que naît l'idée d'institutions spécialisées pour les jeunes. Fra Filippo Francia est le premier à créer un lieu dédié aux mineurs délinquants à Florence en 1667. Son exemple a été rapidement suivi à Rome et dans d'autres cités de la péninsule.

Parallèlement à l'élaboration d'un univers carcéral infantile, les sociétés philanthropiques ont oeuvré à la rédemption de ces mauvais sujets (la première, à Paris, est née en 1787). Avec la Révolution, se développe que les enfants doivent être élevés dans le moule républicain. De gré ou de force. La notion coercitive a fait alors son chemin dans des termes précis. Surtout à la Petite-Roquette. Mais les effets espérés par le changement complet de temps et d'espace imposé aux enfants ne semblent pas avoir donné leurs fruits. Carnot a fait un discours à la Chambre pour dénoncer les conditions qui leur sont imposées. Le taux de suicides est plutôt supérieur à celui des prisons. Mais le directeur se gardait bien de révéler ce qui se passait vraiment dans son établissement. La sexualité était réprimée, on s'en serait douté. Mais sous quelle forme ? Le redressement moral est un thème prioritaire. La finalité religieuse reste donc prioritaire. Ce lieu est une sorte de laboratoire de la libération du mal. De la conversion au bien. Mais, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le travail n'est pas le mode le plus efficace pour sauver ces jeunes êtres naufragés. Le garçon, un fois libéré, n'est pas orienté vers un patron. Il est abandonné à lui-même. Les régimes politiques changent, mais la philosophie de l'incarcération des gamins, elles, ne changent pas du tout.

Bien sûr, on a dénoncé les conditions d'hygiène, la dureté de la vie, les mauvais traitements, les punitions, l'âpreté du travail obligatoire, mais cela n'a pas ému le monde politique qu'il soit royaliste, républicain ou bonapartiste. L'endroit est finalement fermé en 1930. Mais est-ce là la fin de ce genre de confinement de la « mauvaise graine » ? Eric Rondepierre a fait une enquête détaillée et bien pensée sur ce sujet, mais il a aussi été en mesure de le narrer avec sa belle écriture et avec son intelligence affutée. Ce n'est pas un traité d'histoire sur un argument de société embarrassant. C'est une description de ce que représente l'enfance depuis des lustres : une période où tous les maux peuvent survenir quelque soit l'origine sociale - les miséreux étant, cela va de soi, plus disposés à la criminalité et aux mauvaises mœurs. C'est un livre à méditer en plus du fait qu'il nous fait découvrir la réalité d'une volonté sadique d'enfermer les enfants dans des prisons en forme de panoptique. C'est remarquable.



Les enfants surveillés, punis

Commentaires sur *La Maison cruelle* d'Éric Rondepierre (Mettray, 2022)

Romane Charbonnel

La prison de la Petite Roquette est inaugurée en 1840, et exerce son pouvoir jusqu'à sa destruction en 1976. Éric Rondepierre en écrit l'histoire d'un point de vue, personnel et fictionnel.

« Naissance de la prison d'enfant » pourrait être sous-titré *La Maison Cruelle* tant l'étude d'Éric Rondepierre est historique et peut être apparentée à celle de Foucault dans *Surveiller et punir*, en témoignent 24 pages de bibliographie qui constituent un document précieux pour quiconque s'intéresse au carcéral ou aux droits de l'enfance, ainsi que l'avant propos : « Dans un premier temps, je consultais les registres d'écrou de la Petite-Roquette aux Archives de Paris, et photographiais tous les noms et prénoms qui y avaient été inscrits durant quatre-vingt-quatorze années, dans l'idée de les retranscrire et de les mettre en scène intérieurement. Durant cet inventaire désespéré, toujours en cours, des questions s'imposèrent à moi. J'entamais une recherche documentaire. Tout ce que j'apprenais des articles, livres, témoignages, fictions, tout ce matériel de seconde main, venait se mêler au silence de ces quelques mots déposés sur un registre il y a un siècle et demi et où s'est jouée la vie de deux cent mille enfants et adolescents. » Si elle n'est similaire, je puis affirmer qu'elle mérite de faire référence, autant que l'œuvre à laquelle je me réfère immédiatement. Nous verrons aussi quelques divergences, stylistiques et historiques, entre les deux études.

C'est la particularité et la longévité de cette prison en même temps que l'amnésie ou l'omerta la concernant qui motivent ce travail de recherche, ou pour le dire dans sa langue même : « l'extrême singularité de cette célèbre institution - qui n'a d'égale que sa disparition dans la conscience contemporaine ». C'est aussi l'enfance et l'adolescence de l'auteur : « je ne peux, sans une intime lâcheté, laisser l'exercice de

la mémoire se dissoudre à ce point ». Éric Rondepierre raconte son adolescence dans *Placement* (Seuil, 2088) et *Confidential report* (Le Bleu du ciel, 2017). Conditions d'existence qu'il partage avec son éditeur Didier Morin qui a « passé son adolescence à Mettray ».

La prison de la Petite Roquette est inaugurée en 1840, et exerce son pouvoir jusqu'à sa destruction en 1976, malgré l'opposition de quelques intellectuels dont Foucault et Perrot. Si le nom de Petite Roquette vous revient, c'est sûrement en tant que prison de femmes (car « on en revenait pas », de Mettray, disait Genet). Mais si aujourd'hui des enfants jouent dans le square auquel elle cède sa place, ceux qu'elle a enfermés durant près d'un siècle ne sont reconnus que depuis l'installation d'une plaque commémorative inaugurée en 2021 par la Mairie de Paris (cérémonie à laquelle Eric Rondepierre fut convié). La note 36 de *La Maison Cruelle* émet un doute concernant la date à laquelle la Petite-Roquette cesse de détenir des enfants, cela reste autour de 1930.

En quoi est-elle singulière ? La Petite Roquette est érigée et régie selon deux principes, architectural et disciplinaire : le Panoptique (Bentham, 1791) et le *confinement system* de Cherry Hill (Philadelphie). Et cela avec une rigueur tenace, selon Rondepierre rien n'a changé entre le texte de Maître Corne (*La Petite Roquette, Étude sur l'éducation correctionnelle des jeunes détenus du département de la Seine*, Durand, 1865) et l'expérience de la prison par Léon Mallet en 1926.

L'emploi du temps de la Petite Roquette suit le récit de torture de Damien dans l'ouverture de *Surveiller et Punir*. Mettre les deux en balance prépare le lecteur à la théorie de Foucault selon laquelle la prison éliminerait de la peine « la souffrance physique, la douleur du corps lui-même ». « Le châtement est passé d'un art des sensations insupportables à une économie des droits suspendus. » Bien que Foucault revienne sur cette position en admettant que le corps reste *in fine* au cœur du système carcéral, des descriptions de tortures genrées décrites par Rondepierre et pratiquées dans « La maison cruelle » compromettent le plan dialectique de Foucault.

C'est entre autre dans l'écriture de ces récits que Rondepierre - par ailleurs romancier - prend des libertés littéraires que Foucault ne s'autorise pas. Le récit est au passé simple, avec des dialogues au présent « Si tu gueules, je te vas tanner la peau ! » prévient le « gardien Gousset » à l'enfant : on se sait plus vraiment si on lit un roman ou une étude historique. J'ai lu ce passage romanesque ou documentaire à un enfant de six ans. « Moi, j'aurais caché un livre dans mon slip pour l'assommer avec », « et, et, et... » L'enfant est parti dans un monde imaginaire où il mettait en échec le geôlier. Le comble aurait été que ce livre-arme phallique soit un Jules Verne. L'auteur de *20 000 lieux sous les mers* a usé de la « correction paternelle » pour enfermer son fils à Mettray.

Revenons à l'exorde de *Surveiller et punir*, Foucault insiste donc sur la désincarnation du châtement qu'incarne ici l'emploi de temps de la Petite Roquette. Mais il allègue aussi sur la fin de ce qu'il nomme le « châtement-spectacle ». « La punition a cessé peu à peu d'être une scène. » On pourrait lui objecter que le système panoptique, dont la Petite Roquette est le premier exemple en France, inclut une dimension spectaculaire. Pire encore, voyeuriste. « À n'importe quel moment, le geôlier, le visiteur, l'aumônier, le philanthrope, les inspecteurs, les curieux, pouvaient voir (les

détenus) sans être vus, par le guichet [...]. » (Rondepierre) Si le but est de créer pour les détenus l'illusion d'une surveillance permanente, divine (« Dieu vous voit » était inscrit dans les cellules de Mettray), Bentham semble avoir peu pensé les conséquences mentales pour les citoyens libres : « À partir des années 1840, c'était la grande mode d'observer le détenu. Les citoyens du dehors venaient voir les enfants de la Petite Roquette. C'était tellement exotique. Ils les voyaient ne pas les voir ; l'entrée des enfants dans une zone de non retour les qualifiait comme objet. » Là où nous sommes d'accord avec Foucault, c'est que le spectacle est différent. Le spectacle n'a plus qu'un point de vue unique, et ne montre donc que ce que ce point de vue accepte de montrer, tout en décuplant la jouissance du spectateur. Rondepierre révèle cette œillère en forme de ciel ouvert ; le panoptique n'est pas le panoramique et l'illusion est commune aux spectateurs et aux détenus. « À la Petite Roquette, le voyeurisme est le plus court chemin qui mène à l'aveuglement [...] dirigé. »

Si je construis mon article sur le pilier foucauldien, c'est que la prison d'enfant l'embrasse, l'enserme. Rondepierre remarque avec perspicacité que *Surveiller et punir* commence et se termine avec la prison d'enfant. En effet, si l'emploi du temps de la Petite Roquette illustre le début du système carcéral, c'est à l'ouverture de Mettray que Foucault fait remonter la fin de ce système. Il qualifie cette nouvelle structure d'« archipel carcéral ». C'est le début de la « société panoptique » (Foucault), ou le « devenir prison de l'humanité » (Rondepierre).